

Issy-les-Moulineaux, le 13 juin 2006

## COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DU TOUR DE FRANCE

A trois semaines du départ du Tour de France et compte tenu des informations dont ils disposent à propos de l'affaire de dopage récemment révélée en Espagne, les organisateurs de l'épreuve ont pris les décisions suivantes :

Comme la Direction du Tour, fidèle à ses principes en matière de lutte contre le dopage, l'avait précisé au moment de délivrer les 2 invitations pour le prochain Tour de France, les deux équipes, Agritubel et Comunidad Valenciana, devaient être irréprochables sur le plan éthique. La mise en cause du directeur sportif adjoint de l'équipe Comunidad Valenciana, même si ce dernier a quitté ses fonctions, a conduit les organisateurs à retirer leur invitation à cette équipe.

Elle ne sera pas remplacée.

Concernant la mise en cause de Manolo Saiz dans cette affaire, préjudiciable à l'image du cyclisme, le Tour de France a pris bonne note de l'annonce de son retrait du Tour, retrait que l'organisation aurait réclamé de toute façon.

Quant à son équipe, et puisque dans le système en vigueur cette année, en dehors des invitations, la participation est décidée par l'Union Cycliste Internationale à travers l'attribution de licences par une commission ad hoc, la Direction du Tour de France attend la décision prochaine de cette commission concernant la présence dans son épreuve d'une équipe dont un des principaux actionnaires est mis en cause dans une affaire de dopage.

Enfin, si des coureurs ou des membres de l'encadrement d'une équipe sont incriminés par la justice espagnole tant avant le départ de l'épreuve que pendant son déroulement, le code éthique élaboré par les groupes sportifs, prévoyant la non participation ou le retrait des personnes concernées, devra être appliqué sans faiblesse.